

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/10/2024 - B2024/008673 - 1958 B 00072 - 581 720 729 - CABINET VDB ET
ASSOCIES

CABINET VDB ET ASSOCIES
S.A.S au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 15 Avenue Paul Claudel
80480 DURY
R.C.S : AMIENS 581 720 729

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2024
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

RESOLUTION N°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** faisant ressortir **un bénéfice de 1 597 588 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 597 588 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves » pour **1 597 588 €**

Le compte « Autres Réserves » passe ainsi de 0 € à 1 597 588 €.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



CABINET VDB ET ASSOCIES
S.A.S au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 15 Avenue Paul Claudel
80480 DURY
R.C.S : AMIENS 581 720 729

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

RESOLUTION N°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** faisant ressortir **un bénéfice de 1 597 588 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 597 588 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves » pour **1 597 588 €**

Le compte « Autres Réserves » passe ainsi de 0 € à 1 597 588 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



VDB ET ASSOCIES

15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

Exercice clos le : 31 décembre 2023

Certifié conforme



VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

SOMMAIRE

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
Résultat de la Société - 5 Ans	28
Annexe délais de paiement	29

BILAN

BILAN - ACTIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeurs au 31/12/23			% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	31/12/22	l'actif
ACTIF						
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				35		34
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	42 171	31 641	10 530		607	
Fonds commercial (1)	3 763 220	508 814	3 254 406		3 250 650	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	1 169 546	1 073 651	95 896		85 835	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				3		4
Participations	189 502		189 502		188 590	
Créances rattachées à des participations	36 720		36 720		137 700	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	74 586		74 586		69 100	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 275 745	1 614 106	3 661 639	39	3 732 482	39
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	13 180		13 180		12 840	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				20		16
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 457 372	126 243	1 331 129		1 011 571	
Autres créances (3)	513 001		513 001		477 939	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				32		32
Actions propres						
Autres titres	2 945 110		2 945 110		3 076 423	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	866 979		866 979	9	1 214 608	13
Charges constatées d'avance (3)	12 069		12 069		13 499	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 807 712	126 243	5 681 469	61	5 806 880	61
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	11 083 457	1 740 349	9 343 108	100	9 539 362	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 250 000)	250 000	3	250 000	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		32		31
Réserve légale	25 000		25 000	
Réserves statutaires ou contractuelles	2 924 880		2 924 880	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 597 588	17	1 680 043	18
SITUATION NETTE	4 797 468	51	4 879 922	51
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 797 468	51	4 879 922	51
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			85 000	
Provisions pour charges	251 020		252 046	
TOTAL PROVISIONS	251 020	3	337 046	4
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	806 052	9	1 106 801	12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	102 393	1	89 938	1
Fournisseurs, factures non parvenues	273 336	3	152 760	2
Dettes fiscales et sociales	1 305 415	14	1 173 371	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	38 072		33 653	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 769 353	19	1 765 871	19
TOTAL DETTES	4 294 620	46	4 322 393	45
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 343 108	100	9 539 362	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

4 294 620

4 322 393

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	7 127 605	100	7 028 251	100	99 354	1
Montant net du chiffre d'affaires	7 127 605	100	7 028 251	100	99 354	1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	84 500	1	62 000	1	22 501	36
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	157 671	2	183 168	3	-25 497	-14
Autres produits	23		12		12	99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 369 800	103	7 273 431	103	96 369	1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	32 159		34 416		-2 257	-7
Variation de stocks	-340		1 414		-1 754	-124
Autres achats et charges externes	1 620 637	23	1 484 264	21	136 374	9
Impôts, taxes et versements assimilés	77 261	1	88 671	1	-11 410	-13
Salaires et traitements	2 739 497	38	2 590 714	37	148 783	6
Charges sociales	1 010 525	14	946 311	13	64 214	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	39 742	1	39 017	1	725	2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	15 183		15 364		-181	-1
Dotations aux provisions			14 131		-14 131	-100
Autres charges	13		15		-2	-11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 534 678	78	5 214 316	74	320 362	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 835 122	26	2 059 115	29	-223 993	-11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	124 044	2	242 555	3	-118 511	-49
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	70 939	1	7 504		63 434	845
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	194 983	3	250 059	4	-55 077	-22
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 509		692		9 817	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	10 509		692		9 817	
RÉSULTAT FINANCIER	184 474	3	249 367	4	-64 894	-26
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 019 596	28	2 308 482	33	-288 887	-13
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			12		-12	-100
Sur opérations en capital	373		798		-425	-53
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	85 000	1			85 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	85 373	1	811		84 563	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	29 355		26 906		2 449	9
Sur opérations en capital			161		-161	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			85 000	1	-85 000	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 355		112 067	2	-82 712	-74
RESULTAT EXCEPTIONNEL	56 019	1	-111 256	-2	167 275	150
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	478 026	7	517 183	7	-39 157	-8
TOTAL DES PRODUITS	7 650 156	107	7 524 300	107	125 855	2
TOTAL DES CHARGES	6 052 567	85	5 844 258	83	208 310	4
Bénéfice ou Perte	1 597 588	22	1 680 043	24	-82 454	-5

(3) Dont produits concernant les entités liées

194 983

242 548

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 9 343 107,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 597 588,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	De 4 à 10 ans
- Logiciels informatiques	De 1 à 3 ans
- Agencements, installations	5 ans
- Plantation	5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel informatique	De 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et Mobilier	De 2 à 10 ans
- Agencement télép	De 2 à 5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.

Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose, quant à la valeur d'usage, sur le chiffre d'affaires, global, par activité, des trois dernières années.

Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.

L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
2070000000 - Droits clientèle				3 757 664
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				3 757 664
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	3 757 664			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	3 789 956		15 435	
	Terrains						
CORPORELLES		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		574 692		6 938	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		540 824		41 109	
		Emballages récupérables & divers		9 900			
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL	1 125 416		48 046		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			326 290		37 632	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			69 100		5 486	
			TOTAL	395 390		43 118	
		TOTAL GENERAL	5 310 761		106 600		
CADRE B			IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			3 805 391	
	Terrains						
CORPORELLES		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers				581 629	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier		3 916		578 017	
		Emb. récupérables & divers				9 900	
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL	3 916		1 169 546		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		137 700			226 222	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					74 586	
			TOTAL	137 700		300 808	
		TOTAL GENERAL	137 700	3 916	5 275 745		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions - amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	508 814			508 814
Autres immobilisations incorporelles	29 885	1 757		31 641
TOTAL	538 698	1 757		540 455
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres				
immobs				
corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	559 314	6 262		565 576
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	475 273	29 743	3 916	501 100
Emballages récupérables divers	4 994	1 980		6 974
TOTAL	1 039 581	37 985	3 916	1 073 650
TOTAL GENERAL	1 578 279	39 742	3 916	1 614 105

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	252 046		1 026	251 020
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	85 000		85 000	
	TOTAL	337 046		86 026	251 020
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	122 726	15 183	11 666	126 243
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	122 726	15 183	11 666	126 243
	TOTAL GÉNÉRAL	459 772	15 183	97 692	377 263
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		15 183	12 692	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles			85 000	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	252 046		1 026		251 020
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	85 000		85 000		
TOTAL	337 046		86 026		251 020
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice					
d'exploitation		15 183	12 692		
financières					
exceptionnelles			85 000		

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GVA AUDIT ET EXPERTISE - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 804	50 000	364 707	100	37 026
CECOP PARTENAIRE SOMME - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 80	10 000	1 126 877	51	270 866
VDB CONSEIL ET PATRIMOINE - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 8	10 000	231 111	80	39 717
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
CECOP PARTENAIRES OISE - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 80	50 000	1 336 133	46	217 085
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Informations financières (5)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)												
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)												
Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)							
GVA AUDIT ET EXPERTISE - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 80480 DURY - 334298072	50 000		327 681	99,60	152 510		340 005	37 026				
CECOP PARTENAIRE SOMME - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 80480 DURY - 521296368	10 000		856 012	51,00	5 100			270 866				36 720
VDB CONSEIL ET PATRIMOINE - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 80480 DURY - 829764851	10 000		191 394	80,00	8 000		216 988	39 717				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)												
CECOP PARTENAIRE OISE - 15 AVENUE PAUL CLAUDEL 80480 DURY - 525168902	50 000		1 119 048	45,96	22 980			217 085				87 324

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au §A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entrées, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, des consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 6) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part des participations étrangères.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

	Brute	Nette
Capital (b)		
Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats	(b) (1U)	
Quote-part du capital detenu en %		
Valeurs comptables des titres detenus	(b) (8)	
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	(b) (9)	
Montant des cautions et avals données par la société	(b) (7)	
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	(b) (1U)	
Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos)	(b) (1U)	
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (b)		

Brute	Nette
-------	-------

Nette

ÉTAT DES STOCKS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	12 840	13 180	12 840	13 180
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	12 840	13 180	12 840	13 180

ACTIF CIRCULANT

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	36 720		36 720
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	74 586		74 586
	Clients douteux ou litigieux	151 414	101 301	50 114
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 305 958	1 305 958	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	11 849	11 849	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	66 301	66 301	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	409 838	409 838	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	25 013	25 013	
	Charges constatées d'avance	12 069	12 069	
TOTAUX		2 093 748	1 932 329	161 419
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 069
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 069

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	319 765
Autres créances	653
Disponibilités	3 811
TOTAL	324 229

CAPITAUX PROPRES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	250 000	1
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	250 000	1

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	375 729	375 729		
Personnel & comptes rattachés	493 168	493 168		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	389 543	389 543		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	394 089	394 089		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	28 614	28 614		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	806 052	806 052		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	38 072	38 072		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 769 353	1 769 353		
TOTAUX	4 294 620	4 294 620		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 769 353
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 769 353

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 336
Dettes fiscales et sociales	708 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	14 217
TOTAL DES CHARGES À PAYER	995 841

ENGAGEMENTS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 251 020,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation du personnel : forte sans connaissance particulière d'un taux.

LES EFFECTIFS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	40	43
Ingénieurs et cadres	9	10
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	31	33
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/23 au 12/23	Exercice 01/22 au 12/22	Exercice 01/21 au 12/21	Exercice 01/20 au 12/20	Exercice 01/19 au 12/19
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	7 127 605	7 028 251	7 048 117	6 773 925	6 654 900
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	2 032 847	2 322 770	2 140 122	2 186 082	2 006 230
- Impôts sur les bénéfices	478 026	517 183	527 802	580 346	527 379
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	1 597 588	1 680 043		1 547 866	1 351 529
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-42 767	125 544	60 447	57 871	127 322
- Résultat distribué (D)	1 680 043	1 551 874	1 457 866	1 351 528	1 240 663
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	8,13	9,29	8,56	8,74	8,02
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6,22	7,22	0,24	6,42	5,92
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	6,39	6,72		6,19	5,41
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	6,72	6,21	5,83	5,41	4,96
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	40	43	45	43	41
- Montant de la masse salariale de l'exercice	2 739 497	2 590 714	2 517 774	2 355 365	2 343 586
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 010 525	946 311	1 015 508	898 179	918 961

ANNEXE 4-1 À L'ARTICLE A. 441-1-1

MODÈLE TYPE DE TABLEAUX UTILISÉS POUR PRÉSENTER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNÉS À L'ARTICLE D. 441-4

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	8					88	63					448
Mt. total factures concernées t.t.c		59 697,00	4 143,00	7 061,00	12 814,00	83 715,00		180 140,00	206 977,00	129 060,00	231 957,00	748 134,00
% du montant total des achats t.t.c de l'exercice		3,61	0,25	0,43	0,78							
% chiffre d'affaires t.t.c de l'exercice								2,53	2,90	1,81	3,25	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							43					
Montant total des factures exclues							146 878,00					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)					



Métiers artistiques, Audiovisuels, du Cinéma, de la Photo, de la Culture, de la Mode, du Spectacle,
des Associations culturelles, du Patrimoine et de l'Environnement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

CABINET VDB ET ASSOCIES

581 720 729 RCS AMIENS

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €

Siège social : 15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

CABINET ERWAN LESSARD - Commissaire aux comptes

Siret : 43019195700058 - Code APE : 6920Z - TVA intracommunautaire : FR01430191957

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes du ressort de la Cour d'appel de Paris sous le numéro 66014391

115, boulevard Richard-Lenoir 75011 PARIS - Téléphone : 01 44 70 63 71 - Télécopie : 01 40 15 99 05 - contact@cabinet-acel.com

CABINET VDB ET ASSOCIES

581 720 729 RCS AMIENS

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €

Siège social : 15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés prise en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée CABINET VDB ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles, principes et méthodes comptables suivis par votre société et exposés en première page de l'annexe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe, ainsi que des informations qui y sont dispensées, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants, suffisants et appropriés sur le bienfondé objectif et le caractère raisonnable des estimations comptables comptabilisées. Vérification de l'application de l'article 214-3 du PCG a été faite. A cet égard, les travaux que nous avons conduits sur le calcul actuariel réalisé pour la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ en retraite, ainsi que sur les hypothèses retenues pour le mener à bien n'appellent pas de commentaire particulier. A la clôture de l'exercice, le montant de ces engagements s'élève à 251.020 euros.

Présentation d'ensemble des comptes annuels

Dans le cadre de notre appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels, nous avons poursuivi un faisceau d'indices concordants pour mettre en lumière les événements ou les décisions intervenus au cours de l'exercice qui pourrait avoir une incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir le lecteur. Aussi, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons jugées nécessaires au regard des évolutions réglementaires induites par la LOI n° 2019-486 du 22 mai 2019 afin de nous assurer, sur la base des éléments communiqués, qu'il ne pesait pas de risque réel et sérieux sur la continuité d'exploitation de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, **arrêtés dans les conditions rappelées précédemment**, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Responsabilités du Président et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 24 mai 2024,

Cabinet Erwan Lessard
Erwan Lessard
Commissaire aux comptes
Erwan LESSARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
115, boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS
SIREN 430 191 957
Tél. 01 44 70 63 71 - Fax 01 40 15 99 05

CABINET VDB ET ASSOCIES

581 720 729 RCS AMIENS

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €

Siège social ; 15 Avenue Paul Claudel
80480 DURY

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023